46e Année - N° 3381. Le N° 0,25 c. PARAIT LE SAMEDI 18 Août 1934

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
payables d'avance
Basses-Alpes et départements limitrophes ..... 13 francs.
Autres départements ..... 15 francs.
Etranger ..... 25 francs.
On s'abonne dans tous les Bureaux de — Poste —

Administration et Rédaction : 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron 117. C.-C. Postal Marseille 156-36.
Fondateur : A. TURIN — Directeur-Gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

— Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus. —

Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, (2e), *et au Bureau du Journal.*

ANNONCES
Judiciaires, (la ligne).....1,50
Réclames, (la ligne) 1,50
Commerciales, (la ligne) 1,50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées, on traite degré à gré.

QUESTIONS DU JOUR

Et... encore le blé !

La situation ne pouvait pas ne pas s'aggraver. La question du blé, très difficile à résoudre, sera aussi critique après une cinquième loi, sauf si cette loi, la dernière, réussira à apporter l'apaisement.

La meunerie française est actuellement en pleine lutte aver l'état actuel du régime du blé. Le Ministre de l'Agriculture, fort de la dernière loi, ne trouvera rien de mieux à faire que de poursuivre les contrevenants. Les résultats seront assez malheureux puisque la situation ne s'améliorera du tout par tels procédés.

Il y a des moyens de tout arranger.

Tout d'abord faire disparaitre les excédents actuels ; ensuite réagir contre la surproduction.

La résorption des excédents (qui aurait pu être activée si l'on avait vraiment appliquée la réduction du taux d'extraction des farines panifiables et effectué en même temps la dénaturation des farines basses) ne saurait être obtenue par l'interdiction en panification de blés d'un poids spécifique inférieur à un poids limite fixé par le ministre, car cette mesure, d'un contrôle bien délicat, défavoriserait les régions où les circonstances atmosphériques n'ont permis de récolter que des blés de faible poids.

Il est indispensable alors de contrôler sévèrement le taux d'extraction chez les intéressés : meunier et boulanger. N'oublions pas que le respect intégral du pourcentage d'emploi des blés de report n'est pas à oublier et qu'ensuite l'échelonnement rigoureux des ventes des blés de report par tranches mensuelles n'est pas à dédaigner.

Pas de prix minimum — donc, qui ne servira jamais à grand'chose.

Il est nécessaire, pour éviter que les cours tombent encore plus bas. d'établir un prix de vente moyen, par exemple : 125 francs le quintal, qui tiendrait compte du coût de revient moyen et pourrait donner lieu à des écarts de 20 °/o en dessus ou en dessous, en égard à la qualité boulangère, aux frais de transport, et aussi à la nécessité de permettre aux courtiers sérieux l'exercice loyal de leur profession. On éliminerait ainsi le danger d'un cours trop bas pour les cultivateurs et l'on maintiendrait partiellement, en ne le resserrant qu'entre deux limites, le principe de la loi de l'offre et de la demande. L'activité commerciale serait aussi rétablie et la reprise de la vie économique serait favorablement influencée.

Dans un de mes derniers articles traitant la question du blé, j'insistais sur la consommation de blé en France par rapport à la production et j'envisageais le remède en ramenant tout naturellement la superficie emblavée au strict minimum et en améliorant la production par un usage judicieux des engrais. La consommation annuelle étant de 80 millions de quintaux, il serait possible d'utiliser le surplus de la récolte jusqu'à 90 millions de quintaux, mais pas plus.

Reste la question des années déficitaires, mais il importe de ne pas entamer ce sujet.

Dans tous les cas il paraît que cette année la récolte ne sera pas bonne, ce qui fait dire à un de nos confrères spécialisé dans l'étude des questions économiques : « Il faut se réjouir, puisque l'économie mondiale est organisée de telle façon que l'abondance des biens nuit aujourd'hui plus qu'elle ne sert ».

Et voilà. Réjouissons-nous alors !..

Joé HOLZNER.

Office Agricole des Basses-Alpes

Les membres du bureau de la Chambre d'Agriculture et de l'Office Agricole se sont spécialement réunis à Digne samedi 11 Août pour examiner les difficultés particulièrement graves que crée dans notre région la règlementation actuelle du marché du blé.

Monsieur le Préfet assistait à cette réunion et après une étude documentée, la motion suivante ci-dessous, dont le texte a été unanimement approuvé lui a été remise pour être transmise aux pouvoirs publics.

« Les membres du bureau de la Chambre d'Agriculture et de l'Office Agricole du département des Basses-Alpes attirent instamment l'attention du Gouvernement sur la situation chaque jour aggravée des producteurs de blé.

« La politique actuelle des reports, jugée à ses résultats, s'est révélée à la fois inefficace et dangereuse.

— Inefficace, parce que, politique de moindre effort, elle recule une solution effective sans la faciliter : les 25 à 30 millions de quintaux de blés reportés de la récolte 1933, s'ils sont absorbés par la consommation seront aussitôt remplacés par la même quantité de blés de la récolte 1934 et la situation restera aussi grave en Août 1935 qu'elle l'est aujourd'hui.

— Dangereuse, parce que aucune règlementation ne pourra tenir contre le besoin d'argent des producteurs : celui qui n'a que sa récolte 1934 pour payer ses dettes et vivre cèdera aux offres qu'il aura pu obtenir. On traite actuellement à 80 francs. Comment, avec une pareille marge de plus de cinquante francs sur le prix officiel du blé reporté, éviter la fraude ? une telle prime rend la tentation trop forte, et, sur la ruine de producteur, le consommateur continuera à payer son pain 25 °/o trop cher.

« Cette situation, grave au point de vue national, devient catastrophique dans les Basses-Alpes : notre Département de tous temps, a vendu à la soudure près de deux tiers de sa production ; l'excédent était pour la plus grande part, absorbé par la consommation locale ; or, à ce jour, les blés battus restent sur l'aire et l'obligation d'employer 65 °/o de reports rend inévitable l'importation massive de blés d'autres régions. Le producteur bas-alpin ne vendra pas un sac de sa nouvelle récolte avant de longs mois ; comment vivra-t-il en attendant et comment lui faire grief des sentiments qui l'agitent ?

« A cette situation tragique, il n'y a que deux remèdes :

— Ou que l'Etat prenne directement en mains le commerce du blé, mettant fin ainsi à toute fraude ; la situation actuelle lui permettrait de le faire sans perte, bien au contraire ;

— Ou qu'il rende au marché du blé sa liberté passée en mettant hors du commerce les 25 millions de quintaux reportés qui l'écrasent ; cette masse constituerait un stock de sécurité, bloqué à la disposition d'un organisme central interprofessionnel qui pourra, par son emploi judicieux, éviter que la spéculation ne vienne fausser le libre jeu de la loi de l'offre et de la demande, stock dont la présence en année déficitaire évitera l'invasion des blés étrangers.

« Pareille mesure, accompagnée d'une rigoureuse répression des entrées frauduleuses, et, s'il y a lieu, d'un contingentement de la production, assurerait aussitôt à l'agriculteur la juste rémunération de son labeur.

« Le problème n'est qu'un problème de financement. Nous pourrions faire à cet égard des propositions précises : il n'est pas de notre compétence d'en imposer l'examen, mais nous sommes en droit d'observer que d'autres renflouements, utiles certes, mais d'une nécessité moins écrasante, ont su obtenir les moyens matériels qu'ils imposaient.

« Nous affirmons que sauver de la misère l'agriculture française, assurer la vie de milliers de familles paysannes dont l'existence est celle même de la Nation, c'est là la tâche essentielle qui s'impose à tous les efforts et dont le succès justifierait tous les sacrifices ».

Deux autres motions relatives l'une aux achats de blés bas-alpins par l'Intendance, l'autre à l'interprétation libérale de la règlementation en vigueur pour permettre aux producteurs qui ne peuvent vendre leur récolte de l'utiliser, du moins en partie, pour obtenir le pain nécessaire à leur consommation, ont été également remises à Monsieur le Préfet qui a assuré les membres de la Chambre et de l'Office de tout son concours et de son intervention pressante auprès du Gouvernement.

A LA CITADELLE

Après RUY BLAS

La deuxième représentation de l'année a eu lieu : on a donné *Ruy Blas*.

Marie-Thérèse Payen, que jusqu'à ce jour nous connaissions à peine, s'est révélée dans ce rôle de Maria de Neubourg. Elle a été l'enfant dolente et nostalgique qui, pleurant son pays natal d'Allemagne, pleure en même temps son bonheur de jeune épouse et qui trouve, dans son amour pour Ruy Blas, la joie, la peine, la douleur infinies.

Albert Lambert nous a apporté, dans le rôle du héros, tout son art des nuances, toute sa foi d'artiste, tout ce qu'il tient de l'expérience du théâtre.

Rolla, dans don Salluste, a été parfait. Hautain, sans cœur, implacable comme la haine, froid comme une lame d'épée de Tolède, il a fait frissonner d'épouvante. Je le crois dans l'antichambre du Théâtre Français.

Quant à Balpétré, en don César de Bazan, il a été étonnant. Nous le connaissions tragédien de première classe et, comme il est rare de réunir des dons opposés, nous pouvions craindre qu'il ne fût inférieur dans un rôle comique. Eh bien ! il fut, dans ce rôle ébouriffant, ébouriffant lui-même ! Fou de joie, délirant d'entrain, soûlé d'enthousiasme, débordant de truculence, s'ébrouant dans ses haillons comme un poulain dans un pré de mai, il fit, pendant tout l'acte, se rouler l'auditoire : Hugo l'aurait embrassé sur les deux joues.

Le capitan Guritan, c'était Alec Barthus. Replet et coléreux, amoureux et jaloux, insolent et bravache, naïf comme un Chérubin devant la reine, il souleva le rire et l'emballement.

Raymond Girard fut, avec une autorité absolue, le marquis de Priego.

Mme Lisika, délicieuse, fut une petite peste de Casilda, mutine, petit nez au vent, œil aux aguets, oreille aux écoutes et languette de tous les diables...

Mme Monys-Prad, en duègne, MM. Martin, etc... tinrent parfaitement leur rôle.

A signaler les deux nègres, en muets dociles.

Ce qu'il faut indiquer en particulier, c'est l'accord des acteurs dans les scènes les plus difficiles, l'entente dans le mouvement des répliques et des attitudes, de façon que toute la pièce fut « enlevée » prestigieusement.

Nous vîmes ce qu'est le théâtre en vers quand un Hugo l'écrit et quand de tels artistes le jouent.

Le temps fut parfait. Et si les spectateurs du meeting de Tallard virent s'envoler des ailes, nous, nous en vîmes de bien plus belles qu'eux : les ailes de métal ne vaudront jamais les ailes de l'âme...

Et maintenant, un souhait : que l'on nous donne, en juillet 1935, la si humaine et si douloureuse *Iphigénie* de Racine et, en Août, la si émouvante et si prenante *Marion de Lorme* ou, encore, le tragi-comique *Roi s'amuse*, avec son Triboulet.

A l'année prochaine !

Georges GEMINARD.

***

A l'issue de la représentation, M. le Maire de Sisteron, entouré de M. Gardiol, député, des artistes et des invités, adressa au nom de la population, ses chaleureux remerciements aux organisateurs des belles représentations du 14 juillet et du 12 Août. Il pria M. Albert Lambert d'agréer pour lui et ses collègues ses félicitations personnelles et celles de tous les spectateurs venus applaudir les fidèles interprètes de *Ruy Blas*.

M. Gardiol, en quelques mots aimables, félicita lui aussi les artistes dans l'accomplissement de leur devoir professionnel et fidèles interprètes de Victor Hugo qui surent donner à ce chef-d'œuvre, toute sa valeur artistique en soulevant les frénétiques applaudissements de plusieurs centaines de spectateurs.

M. Albert Lambert, au nom des Dames et des Messieurs composant la troupe remercia et M. le Maire et M. Gardiol, puis chacun leva sa coupe de champagne en l'honneur des artistes, des succès présents et futurs des cycles théâtraux de notre plein air de la Citadelle.

CE QU'ON DIT

ON DIT QUE, ennuyé de perdre son avoir dans les bagarres quotidiennes de la belotte, le sympathique septuagénaire Panisse résolut de demander désormais au loto l'émotion nécessaire à son vieux cœur passionné.

ON DIT QUE, en vertu de cette décision, il se rendit, le dimanche suivant, à l'heure du pastis, dans un estaminet démocratique de la rue de Provence, où les amateurs de loto, déjà attablés, lui firent l'ovation réservée aux adhérents de marque.

ON DIT QUE, après deux défaites honorables, une quine inespérée lui valut une des belles poulardes élevées pour les gros bourgeois de la ville dans le clos réputé de la mère Virgile, au pied de la cote de Sarrabosc.

ON DIT QUE, incapable de tenir en place après un tel évènement, il s'achemina sans délai vers son logis de la rue Notre-Dame en brandissant comme un drapeau le trophée de sa victoire.

ON DIT QUE, par malheur, il eut besoin, en cours de route, de s'isoler un instant dans l'édicule voisin de la Banque des Alpes, ce dont profita un loustic bien connu de la localité pour trancher adroitement le cou de la poularde.

ON DIT QUE, absorbé dans la méditation de sa gloire, Panisse ne s'avisa pas de la chose, et, continua sa route, sans autre préoccupation que celle de bien finir la journée au milieu des siens.

ON DIT QUE, ramené bientot au sentiment de la réalité par le sourire des passants, il se jetait dans l'égout de la ville, si l'auteur du larcin en lui rendant le reste de la poularde ne lui eut rendu le goût de la vie.

A.-B.

Le Congrès de L'UNION MUTUALISTE des Basses-Alpes

C'est le dimanche 26 Août qu'aura lieu à St-André-les-Alpes le congrés Mutualiste des Basses-Alpes, qui sera en même temps le congrés de la Mutualité régionale.

Etant donné les graves questions qui préoccupent actuellement la Mutualité Française, ce congrès aura une très grande importance. On y entendra les meilleurs orateurs mutualistes de la région du Sud-Est qui traiteront des sujets particulièrement intéressant pour les mutualistes Bas-Alpins.

Honoré de la présidence de M. le Préfet et des parlementaires du Département.

Ce congrés, grâce au bienveillant patronage de la municipalité et à l'actif dévouement des dirigeants de la S. S. M. de St-André-les-Alpes est d'avance, assuré d'un grand succès. De nombreux mutualistes du Var, des Alpes-Maritimes et des B.-du-R. viendront y assister.

La Mutualité, en effet, tient à l'heure actuelle, à profiter de toutes

© VILLE DE SISTERON

les circonstances pour manifester ses désirs et défendre ses prérogatives. Le cadre interdépartemental renforcera cette imposante manifestation.

Voici dans ses grandes lignes, le programme de la journée :

A 9 h. 45 : Réception des Congressistes par la Municipalité de St-André-les-Alpes.

A 9 h. 30 : Assemblée générale extraordinaire de l'Union Départementale des Basses-Alpes sous la présidence de Mme Massot-Devèze.

A 10 h. : Séance d'études avec le concours de M. le colonel Charton, représentant le docteur Grinda ancien ministre du travail et président de la Fédération Mutualiste Interdépartementale du Sud-Est, de M. Gayraud, président de la Caisse Chirurgicale Mutualiste, Dalo, directeur de la Fédération Mutualiste des Alpes-Maritimes. Cuggia, président de la Caisse d'Allocations au Décés. Vieil, secrétaire général des Assurances Sociales Agricoles des Alpes-Maritimes, de Bernard, directeur de l'Union Mutualiste du Var, de M. Vincent, avocat, président de l'Union Cantonale de Cannes, et Maisier, directeur de la Fédération Mutualiste des Bouches-du-Rhône.

A 12 h. 15 : Dépôt d'une Palme au Monument aux Morts.

A 12 h. 30 : Apéritif d'honneur offert par M. le Maire et la Municipalité de St-André-les-Alpes.

A 12 h. 45 : Banquet mutualiste au Grand-Hôtel, sous la présidence M. le Préfet et de MM. les Parletaires des Basses-Alpes.

A l'issue du banquet les congressistes pourront participer aux réjouissances organisées en leur honneur et visiter Saint-André, la riante cité touristique alpestre, qui attire chaque année un si grand nombre d'estivants.

Des convocations ont été adressées aux présidents des S. S. M. des Basses-Alpes qui sont priés de prendre dès maintenant, toutes les dispositions utiles pour assister au congrés avec de nombreux délégués. Le prix du banquet est fixé à 25 francs tout compris. Prière d'adresser les inscriptions au banquet avant le 22 Août au plus tard à M. Gibert, président de la S. S. M. de Saint-André. Les sympathisants de la Mutualité que les diverses questions traitées seraient susceptibles d'intéresser sont cordialement invités à la séance d'étude du congrés.

A propos des fêtes provençales de
—o— *de Digne* —o—

L'idée Mistralienne

Les Fêtes de la Maintenance de Provence à Digne, présenteront au point de vue spectaculaire, un très grand intérêt, mais ce qui donnera tout le cachet à ces manifestations c'est qu'elle seront toutes l'expression d'une idée : l'idée Mistralienne.

Tout jeune, Frédéric Mistral voyait avec peine sa langue maternelle dédaigneusement traitée de patois. Plus tard, lors de ses études et des années de jeunesses vécues aux côtés de Roumanille, cet amour pour la terre et la langue alla en s'effermissant.

Ses études achevées, il rentra au mas libre de toute contrainte « le pied sur le seuil du mas paternel, les yeux tournés vers les Alpilles » il prit « la résolution » nous dit-il « premièrement de raviver, de relever en provence le sentiment de race que je voyais s'annihiler sous l'éducation fausse et antinaturelle de toutes les écoles, secondement de provoquer cette résurrection par la restauration de la langue naturelle et historique du Pays à laquelle les écoles font une guerre à mort ; troisièmement, de rendre la vogue au Provençal par l'influx et la flamme de la divine poésie ».

Toute l'idée Mistralienne est là : rendre à la Provence une âme provençale au moyen de la langue.

Mistral avait 21 ans lorsqu'il prit cette résolution, jusqu'à sa mort il travailla à la réalisation de ce rêve avec une inébranlable fidélité : pas un vers, pas un discours, pas une lettre qui ne soit chez lui au service de cet idéal dont il est à la fois le père et le premier serviteur.

Il a su refuser à toutes les tentations, il a su refuser deux fois un fauteuil à l'Académie Française pour chanter et agir librement sous le ciel de Provence.

Et la Provence, pour lui comme pour les hommes du Moyen Age, c'est non seulement le pays entre le Rhône, les Alpes et la Mer, mais tout le midi toutes les terres où l'on parle la langue d'Oc et aujourd'hui avec le génie du Maitre de Maillane, profondément ancrée dans la terre de Provence, l'idée Mistralienne s'est envolée aux quatre vents du monde.

Digne et la Haute-Provence sauront voir dans les Fêtes de Septembre mieux que d'agréables divertissements mais les manifestations d'une belle et forte idée.

Lettre ouverte

A MON AMI

Titin BRISEMOTTE

Sisteron, le 14 Août 1934.

Mon Cher Titin,

J'ai reçu ta cordiale réponse. Tu regrettes comme moi d'avoir été obligé de partir pour les eaux, faire une cure pour rétablir le bon fonctionnement de ton foie, de ta rate et de ton gésier. Tes regrets me touchent, mais le tron de sort, cure ta cure ! qui m'empêche de passer de bonnes heures avec toi.

Tu m'assures de tes bonnes intentions envers la Naïs et me dis que son traitement n'est pas un alibi, ni un calcul machiavélique, mais un vrai calcul biliaire à résoudre. Ça, c'est un problème, mais je n'insiste pas et me refuse à chiffrer plus longtemps sur ce problème matrimonial qui se résoudra probablement tout seul par l'équation suivante :

Titin plus *Naïs* égale *Moutard* ou peut-être *Moutarde*.

Je ne me refuse pas, bien entendu, à faire le baptême et nous l'appellerons, si tu veux : Adolphe, Benito, Marius, César, c'est tous des noms de conquérants, çà lui portera bonheur. Mais je ne te conseille pas d'y ajouter : Panisse, çà non, çà serait trop !

Que te dire de la politique, pas grand'chose, nos honorables, ceux qui ne sont pas à la santé, ont été expédiés dare-dare. Les uns à la campagne tout court, pour leur santé, les autres à la campagne électorale pour la conservation de leur siège cantonal.

Un fait à te signaler, c'est la candidature de Camille au siège sénatorial, laissé vacant dans le Loir-et-Cher par le décédé sénateur Boudin. Moi, à la place de Camille, je n'aurais pas fait çà, j'aurais eu peur que cet essai de plébiscite — à la Bergery — finisse pour moi, comme l'on dit : en eau de Boudin. C'est bon pour faire rigoler Tardieu. C'est vrai que Camille a bien dû choisir son fromage, alors !...

Une petite chose a te signaler aussi, c'est que le rendement des impôts du dernier trimestre est — encore — inférieur de 874 millions aux prévisions budgétaires. Une paille ! à la fin de l'année, çà fera de 3 à 4 milliards qu'ils faudra récupérer sur ces : cochons de payants !

C'est pourquoi, reconnaissant, sans doute, le mal endémique qui mine notre pauvre République, M. Henri Clerc, député de la Haute-Savoie, vient de déposer un projet portant création d'une Assemblée Constituante. Comme qui dirait une consulte de sommités médicales.

Alors, ça va mal Titin ! Faut-il qu'elle soit malade notre pauvre Marianne ! Il faut dire qu'il y a plus de 60 ans qu'elle sert, il ne faut pas trop s'étonner qu'elle est besoin de se refaire un peu la constitution. Pourtant, chez elle, c'est pas tant le cœur qui est malade, non, il est encore solide, c'est plutôt que ça craque dans les jointures et que la face a quelques rides.

Ben çà, c'est rien, Titin. Un peu d'huile dans les charnières, un peu de bleu pour les yeux, un peu de rouge sur les joues et les lèvres et un peu de blanc sur le reste. Quelques simples petits coups de houpette et la Marianne pourra encore très bien servir quoiqu'en dise cette mauvaise langue de Daudet.

C'est le cas de bien de nos dames qui en deux temps et trois mouvements ramènent leurs x années à 28 et demie et nous accompagnent encore très honorablement.

Gardons Marianne, Titin, même avec quelques défauts, nous savons qui nous avons et nous ne savons pas ce que nous prendrions. Une qualité qui lui a manqué pendant assez longtemps et qu'il faudrait lui rendre : c'est un peu d'énergie, pour mettre de l'ordre dans la maison et ramener à une juste compréhension des choses ceux de ses enfants qui sont de mauvais garçons.

La bonté est une belle qualité. Mais il ne faut pas la confondre avec la faiblesse qui encourage et engendre les pires désordres.

Le Syndicat National des instituteurs, en Congrès, à Nice, vient de nous faire entendre un langage violent. Ce syndicat, mené par des extrêmistes, s'était signalé, l'an dernier à l'attention du public de façon plutôt fâcheuse. Les éducateurs populaires sont des citoyens intéressants ni moins, ni plus que les autres, ils ont le droit de défendre leurs intérêts de façon raisonnable. Mais ils devraient être les derniers à prêcher la révolution. Leur mission est noble, ils ne doivent pas l'avilir en semant la haine et la discorde. Heureusement ceux-là sont encore, malgré tout, une minorité. Le gouvernement, paraît-il, va aviser.

Tant mieux, Titin.

D'autres exemples, des résultats de la faiblesse seraient à citer, en vioci deux encore, pour finir :

A Leforest, dans le Nord, 164 mineurs polonais se sont retirés dans une fosse entrainant comme otages 14 mineurs français et les y ont gardés pendant 36 heures, empêchant tous travaux, l'opinion s'est émue et 135 mineurs étrangers ont été expulsés.

C'est bien. Mais pourquoi admettre chez nous, sans contrôle, les expulsés, les émigrés de toutes les nations du globe. Alors surtout que tant de français sont sans travail ?

A Constantine, un soldat-ouvrier israëliste ivre pénètre dans une mosquée et y provoque les fidèles musulmans. Cette faute individuelle devient un prétexte, pour les arabes, à massacrer les juifs et à brûler leurs maisons. N'est-ce pas là encore un des résultats de cette faiblesse dont il faut que notre République se guérisse.

Sa devise devrait être : Bonté, Justice, Fermeté.

Nous continuerons cette causerie la semaine prochaine, mon cher Titin, je te parlerai un peu de la représentation de Ruy Blas dans notre Citadelle et de notre Sisteron que j'ai trouvé encore transformé, à son grand avantage.

Ne t'oublie pas dans la baignoire en lisant ma longue lettre, les gaz de Vichy sont caustiques, cher Titin, et le baigneur pourrait bien t'y retrouver, à la fin, changé en écumoire. Ça ne serait pas la peine, alors, pour toi, d'avoir échappé à la petite vérole.

Mes amitiés à la Naïs et dis-lui — ta modestie mise à part — combien je suis content de voir que vous avez été tous deux heureux en choix.

L. SIGNORET.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

COMICE AGRICOLE *de Sisteron* — Dans sa dernière réunion du samedi 11 courant la Commission du Comice Agricole a fixé définitivement la date de cette manifestation au Samedi 15 Septembre 1934.

Le programme détaillé paraitra ultérieurement par voie d'affiches et de presse.

A cette manifestation sera adjointe indépendamment une exposition libre ou pourront être exposés tous les produits et matériels utilisés en agriculture (engrais, produits, insecticides, cryptogamiques, machines agricoles, art ménager, alimentation etc.. etc..)

La commission du Comice Agricole rappelle en outre à MM. les Agriculteurs de l'ancien arrondissement de Sisteron qu'il est créé par la Chambre d'Agriculture des Basses-Alpes un prix de 1.000 francs dit « Prix Roman Armand » en faveur des familles nombreuses d'agriculteurs de l'arrondissement.

Un deuxième prix de 500 francs « Prix du Comice de Sisteron » sera distribué aux mêmes conditions que le prix Roman.

La Commission.

Consultation de Nourrissons. — Aujourd'hui samedi 18 Août de 10 heures à 11 heures, consultation de nourrissons ouverte à tous sans exception aucune.

A propos de la vie chère. — La commission consultative des indices du coût de la vie vient de déposer son rapport. De 524 l'indice descendu à 516 est remonté à 521.

Dans less premiers jours du mois, divers chefs de famille ont fait discrètement une enquête à Sisteron. Nous ne saurions les blamer, le coût de la vie intéresse directement les classes laborieuses et les autres.

Les résultats de l'enquête sont caractéristiques. Aucun effort apparent chez certains commerçants pour faire descendre les prix et souligner l'effort de redressement national du Gouvernement qui ayant touché les fonctionnaires désire voir baisser les prix des denrées et articles de première néssecité.

Notre impartialité nous oblige à signaler à nos lecteurs que par des compressions adroites de ses frais généraux ,par une mise en demeure énergique à ses fabriquants et fournisseurs, par une réduction systématique de ses bénéfices et surtout par la suppression catégorique des primes et timbres facteurs de vie chère, puisque en définitive le client risque de les payer, M. Bernard, droguiste épicier dans la rue Droite, sans jamais abandonner la qualité de ses produits, est parvenu à des résultats surprenants.

Nous avons longuement examiné les rayons de ce jeune et actif commerçant et nous avons constaté que parmi les milliers d'articles de première qualité et de grande fraicheur qu'il met en vente, les prix sont inférieurs de 20 à 50 0/o sur ceux pratiqués ailleurs.

Nous tenons à signaler à l'attention des consommateurs l'effort de M. Bernard, droguiste-épicier à Sisteron, et nous espérons que sans récriminer chaque commerçant, de notre ville tachera de l'imiter.

A nos lecteurs. — Nous connaissons l'intérêt avec lequel nos lecteurs ont lu l'étude de Mlle Sclafert sur la vie rurale des Sisteronnais au XVIe siècle ; pour permettre à nombre de nos compatriotes de connaitre une des pages de notre histoire locale, nous commençerons dans notre prochain numéro la publication d'une relation du passage de François 1er à Sisteron, par feu Victor Liautaud, félibre majoral et notaire à Volonne il y a encore quelques années.

REPRESENTANT demandé pour vente Basses-Alpes produits graphités pour automobiles. S'adresser MOUTTON, 24 boulevard Carnot, Aix-en-Provence.

TENNIS-CLUB DIGNOIS. — Le tournoi de tennis organisé chaque année par l'*Echo de Paris* commencera à Digne, au début de la semaine prochaine, sur les terrains du Tennis-Club, route de la Javie.

Les joueurs des Basses-Alpes désireux d'y participer sont priés de vouloir bien, le plus tôt possible, donner leur nom et envoyer 5 francs, droit d'inscription, à M. Daniel Arniaud, trésorier du club, 17, Boulevard Victor-Hugo, à Digne.

Délai d'inscription : 22 Août.

P. T. T. — *Radiodiffusion.* — L'Administration des P. T. T. a été avisée que certains vendeurs de dispositifs éliminateurs de parasites pour les réceptions radioélectriques se présenteraient comme envoyés ou accrédités par elle.

Elle rappelle que les exploitants ou détenteurs d'appareils ou installations électriques troublant les auditions de radiodiffusion se trouveront au 1er Octobre 1934, passibles des pénalités édictées par l'article 114 de la loi du 31 Mai 1933. Mais il n'appartient à l'Administration ni d'imposer, ni même de recommander le choix de dispositifs antiparasites de marque déterminée. Elle ne saurait donc trop mettre en garde les intéressés contre les agissements signalés.

Les Almanachs de 1935 LISETTE, PIERROT et de GUIGNOL sont en vente à la Librairie-Imprimerie Pascal Lieutier, 25, rue Droite, Sisteron.

PLEBISCITE DE LA SARRE. — Le Conseil de la Société des Nations ayant fixé le Plébiscite au Dimanche 13 Janvier 1935, tous les Sarrois demeurant actuellement dans le département des Basses-Alpes et qui se trouvent dans les conditions indiquées ci-dessous, leur donnant droit à la participation du vote devront remettre leurs demandes à la Préfecture avant le 20 Août courant, dernier délai.

Des modèles de demande d'inscription sont tenus à la disposition des intéressés.

Conditions. — Le droit de vote appartiendra sans distinction de sexe ou de nationalité à toute personne remplissant les deux conditions suivantes :

1°) Avoir habité la Sarre à la date du 28 Juin 1919.

2°) Etre âgé de plus de 20 ans à la date du Plébiscite, c'est-à-dire le 13 Janvier 1935.

A vendre

FONDS DE COMMERCE D'ALIMENTATION de feue Mme Bruchi, rue Deleuze, à Sisteron.

S'adresser à Me BUES, notaire.

Soyez prudent !

Gardez votre droite, ralentissez aux croisements

Restez maitre de votre voiture et utilisez

Spido Br sport

l'huile de sécurité pour autos & motos

AVIS. — Madame MARGAILLAN, prévient sa nombreuse clientèle qu'elle continue de recevoir le travail pour le dépôt de Teinturerie et dégraissage, au Garage BUES, place de l'Eglise. Elle rendra le travail à domicile.

N'achetez pas un Vélomoteur sans voir chez

PAUL ALBERT

Avenue de la Gare — SISTERON

le grand choix de Vélomoteurs

PEUGEOT — RAVAT

modèles à partir de 1140 francs et la merveille de la saison, le

VERLOR

moteur 4 temps, soupapes latérales, graissage automatique, roue libre.

C'est la machine des connaisseurs.

VENTE A CREDIT — ECHANGE

CABINET DENTAIRE

A. SILVY

CHIRURGIEN-DENTISTE

Cabinet ouvert tous les jours

13, Rue de Provence — SISTERON

A louer

LOGEMENT bien exposé au soleil, vue sur la campagne, rez-de-chaussée, w.-c., Eau et électricité, aération parfaite.

S'adresser au Bureau du Journal.

BAS-ALPINS - SISTERONNAIS !

A votre passage ou votre séjour à Marseille, pour vos coiffures et soins de toilette, allez chez Louis BAYLE 228, Boulevard National, coiffeur diplômé, d'origine Sisteronnaise, en vous recommandant de *Sisteron-Journal.*

Salon de Coiffure
Messieurs, Dames et Enfants.

© VILLE DE SISTERON

PATIENTEZ ENCORE QUELQUES JOURS..

et vous pourrez voir le véritable Cirque PINDER celui qui, depuis 80 ans, promène la joie dans le monde entier ,distrait et amuse les foules, présentant le plus sain des spectacles ,dans un cadre confortable et luxueux. Chaque année, Pinder se transforme et se modernise pour le bien-être du public, ce qui prouve que c'est par l'expérience que l'on acquiert la perfection. Pinder seul a fait flotter le pavillon français dans toutes les capitales de l'Europe et de l'Afrique.

LE PINDER EST FRANÇAIS.

L'Administration du Cirque Pinder se compose de :

M. Charles Spiessert, directeur, Croix de guerre, médaille de Verdun;
M. Marcel Léonard, administrateur, blessé de guerre français ;
M. Fredus, administrateur de l'avant, médaille de Verdun, d'Orient, de Serbie et du Dévouement National ;
M. Naylis, régisseur, officier de réserve de l'armée française ;
M. Bonnin, secrétaire général, médaille d'Orient ;
M. Sanchez, chef de publicité, médaille Militaire, Croix de guerre ;
M. Paul Garrus, chef de piste, médaille du Maroc ;
M. Spessardy, dompteur, décoré par les célébrités d'Angleterre, de Belgique, d'Espagne, d'Italie et de l'Amérique du Sud.

Pinder, vieille firme française, n'a jamais failli à son honneur ; il a toujours donné un programme bien au-dessus de sa publicité. Cette année, il vous revient avec un spectacle entièrement nouveau et inédit, et vous présente la plus formidable attraction des temps modernes....

LE CIRQUE SOUS L'EAU :

250.000 litres d'eau dans la piste-piscine ; c'est incroyable mais vrai.

Venez tous voir Pinder, le plus beau et le plus grand cirque français ; celui qui vous présente un programme formidable, impossible à réaliser dans les autres établissements voyageant en France.

PINDER SERA à SISTERON LE DIMANCHE 2 SEPTEMBRE 1934

— Matinée à 15 heures — Soirée à 21 heures —

Dans sa ménagerie, visible toute la journée, il vous présentera la plus jolie collection de fauves que l'on ait encore jamais pu réunir dans un établissement : lions, tigres, panthères, éléphants, ours, singes, léopards, hyènes, gazelles, zèbres, papou, etc.. etc..

Etude de Me Jean ESMIEU
Notaire à SISTERON.

PAPETERIES du JABRON

Cession de parts sociales

Modifications Statutaires

— I —

Suivant acte reçu par Me ESMIEU, notaire à SISTERON, le premier août mil neuf cent trente quatre, enregistré au bureau de Sisteron le six août même mois, folio 44, case 299, Madame Jeanne Louise Léontine VILESPY, épouse de M. Auguste BARAT, industriel, avec lequel elle demeure à Saint-Girons (Ariège) et Monsieur Jean MILESI, marchand de chiffons, demeurant à l'Isle-sur-Sorgue, ont respectivement cédé à Monsieur Octave BONTOUX, négociant, demeurant à PEIPIN, les soixante-quinze parts de chacune mille frs. qui appartenaient à chacun d'eux dans la Société à responsabilité limitée dite

Papeteries du Jabron

dont la raison sociale est

VILA & Cie

au capital social de deux cent vingt cinq mille francs, ayant son siège social à SISTERON, formée suivant acte reçu par Me BERTRAND notaire à CARPENTRAS, le seize décembre mil neuf cent trente trois.

Cette cession a été autorisée par l'unanimité des associés.

Il a été stipulé que Monsieur BONTOUX aurait la propriété des parts à lui cédées à compter du dix-sept Juillet mil neuf cent trente quatre et qu'il en percevrait les revenus et dividendes à compter du même jour.

Une expédition dudit acte a été déposé à chacun des greffes de la Justice de Paix de Sisteron le 10 août mil neuf cent trente quatre et du Tribunal de Commerce de Digne le 12 août mil neuf cent trente quatre.

— II —

Suivant autre acte sous signatures privées en date à SISTERON du 16 août mil neuf cent trente quatre, enregistré à Sisteron, le dix-sept août mil neuf cent trente quatre, folio 467, case 318, Monsieur Charles ESMIEU, percepteur honoraires des Finances, demeurant à ORAISON, a fait apport à ladite société de la somme espèces de soixante quinze mille francs, en représentation duquel apport il lui a été attribué soixante-quinze parts de mille francs chacune.

En conséquence de cet apport et de la cession susdite

1°) — Le capital social qui était de deux cent vingt-cinq mille frs. s'est trouvé porté à trois cent mille francs, divisé en trois cents parts de mille francs chacune revenant à Monsieur Jean VILA pour soixante quinze parts, à Monsieur Octave BONTOUX pour cent cinquante parts et à Monsieur Charles ESMIEU pour soixante quinze parts.

2°) — La société qui existait entre Messieurs VILA et MILESI, et Madame BARAT, existe dorénavant entre Messieurs VILA, BONTOUX et ESMIEU.

Aux termes de ce même acte Monsieur BONTOUX a été désigné comme gérant de la Société en remplacement de Madame BARAT conjointement avec Monsieur VILA et avec les pouvoirs qui sont conférés à la gérance par les statuts.

Deux originaux dudit acte ont été déposés, l'un au greffe de la Justice de Paix de Sisteron, le dix sept août mil neuf cent trente quatre, l'autre au greffe du Tribunal Civil de Digne le 18 août mil neuf cent trente quatre.

Pour extrait et mention :
ESMIEU, notaire.
BONTOUX et VILA, *gérants.*

Etat - Civil

du 10 au 17 Août

NAISSANCES

Jacqueline Paulette Yvonne Simone Guigou, Quartier de la Gazette. — Roger Marcel Meissonnier, rue Paul Arène. — Lucile Marcelle Joséphine Perretto, rue Droite.

DÉCÉS

Jacqueline Paulette Yvonne Simone Guigou, La Gazette.

BANQUE des ALPES

Ancienne Banque Chabrand & Caillat
Capital : 6 Millions entièrement versés

Siège Social à GAP : 12, Rue Carnot
TÉLÉPHONE: 0.15 ET 1.97

AGENCES
SISTERON
BRIANÇON
EMBRUN
LARAGNE
SEYNE-LES-ALPES
SAINT-BONNET
VEYNES

Toutes opérations de BANQUE et de TITRES
CHANGE
LOCATION de COFFRES-FORTS
au siège et dans les Agences

APPAT DES AS
AS DES APPATS **RADIA**
RADIOACTIF

Attire les poissons et écrevisses comme l'aimant attire le fer. *20 ans de succès.* Mille premiers prix dans les concours. S'il n'y en a pas dans votre localité, envoyez votre adresse au Laboratoire Scientifique RADIA à St-Étienne-de-Fursac (Creuse) et vous recevrez gratis et franco un guide précieux pour faire de belles pêches

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**
Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

SISTERON — Lundi 27 Août, Modern'Hôtel des Acacias.
DIGNE — Samedi 1er Septembre, Hôtel Boyer-Mistre.
CHUTES MATRICES et tous Organes, Varices, Orthopédie, CLASER 44, Bd Sébastopol — PARIS.

Conseil Hebdomadaire

A toutes les personnes atteintes d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux grasse et opiniâtre (suite de bronchites), nous conseillons la Poudre Louis Legras. Elle calme toujours instantanément l'oppression, les crises d'asthme, la suffocation et l'essoufflement des emphysémateux. Le soulagement est obtenu en moins dune minute et la guérison vient progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 5 frs 25 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1 Boulevard Henri IV, à Paris.

1500 fr. de fixe par mois

et fort. remises à bons vendeurs ay. relations dans l'industr. auto, l'agric. Situat. assurée par Compagnie pr vente gr. marque huile auto. Fournir auto si nécessaire. Carte vaud. 60.000 fr. dans six mois si actif. Ecr. : Havas n° 0100 Marseille.

Service Régulier par Autocars

SISTERON - DIGNE - SISTERON
P. BUES, SISTERON — *Télép.* 0.20
Sisteron, station :
Café du Commerce, Télép. 61.
Bureau à Digne : *Café des Sports, Boulevard Gassendi, Tél.* 0.86.

HORAIRE

Matin

1r *service*		*service*	
Sisteron	7 h.	Digne	9 h.
Digne	8 h.	Sisteron	10 h.

Soir

3e *service*		4e *service*	
Sisteron	13 h.	Digne	17 h. 10
Digne	14 h.	Sisteron	18 h. 15

Prix des places : Sisteron-Digne, 8 frs.

Sisteron — Imprimerie P. Lieutier.
L'Imprimeur-Gérant : P. LIEUTIER

CREDIT LYONNAIS

Capital et Réserves 1 milliard 208 millions
1475 Sièges en France et à l'Etranger
Agence de DIGNE, 28, Bd Gassendi
Téléphone N° 37

Bureaux rattachés
SISTERON, télép. 113, ouvert le mercredi, samedi et jours de foire.
Aux MEES, ouvert le Jeudi.
BARREME — CASTELLANE — SEYNE

Toutes opérations de banque et de titres. Location de compartiment de coffre-forts

En vente chez : GACHET Quincaillier rue Droite, SISTERON.

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

Etablissement F. JOURDAN
Avenue de la Gare — Sisteron

concessionnaire des automobites

MATHIS

Achetez une MATHIS
... C'est faire un bon placement....
.... Pour celà demandez à faire un essai de ses derniers modèles.

Suivez MATHIS . . . prenez de l'avance

MATHIS anticipe toujours sur l'avenir. C'est la raison du succès grandissant qui accueille ses voitures.

MATHIS a, le premier, doté ses voitures de quatre vitesses, dont deux synchronisées.

De la roue libre, qui économise 50.000 tours-moteurs aux 100 kilomètres.

De roues indépendantes.

D'une carrosserie aérodynamique dont la rationnelle et scientifique élégance se traduit par une diminution sensible de carburant.

Une semblable avance technique constitue pour le propriétaire d'une MATHIS un ensemble d'avantages pratiques de premier ordre.

Reprise en compte de toutes voitures
Ventes à credit
— Echange —
Toutes les voitures d'occasion disponibles de suite.

COMPAGNIE DES

Transports Citroen

DES ALPES

10, Avenue de Grenoble - GAP

Téléphone 2-17

Ligne n° 1 GAP - BRIANÇON - La GRAVE (1) CORPS - GAP - BRIANÇON (2)

HORAIRE (1) quotidien du 10 juil. au 10 sep. 1934

aller		*retour*
6 h 00	Gap	19 h 45
7 h 30	Embrun	18 h 45
8 h 45	Briançon	17 h 15
10 h 30	Le Lautaret	16 h 15
10 h 45	La Grave	16 h 00

HORAIRE (2) quotidien toute l'année

aller		*retour*
13 h 30	Corps	11 h 15
14 h 30	Saint-Bonnet	10 h 15
15 h 00	*(ar.)* Gap *(dép.)*	9 h 45
16 h 30	*(dép.)* Gap *(ar.)*	9 h 30
17 h 30	Embrun	8 h 15
19 h 00	Briançon	7 h 00

Ligne n° 2 — GAP - MARSEILLE

Gap	6 h. 00	14 h. 00	Marseille	8 h. 00	16 h. 00
Sisteron	7 h. 00	15 h. 00	Aix	9 h. 00	16 h. 50
Manosque	8 h. 15	16 h. 15	Manosque	10 h. 00	18 h. 15
Aix	9 h. 15	17 h. 15	Sisteron	11 h. 15	19 h. 20
Marseille	10 h. 15	18 h. 15	Gap	12 h. 15	20 h. 30

Bureau à Marseille : BAR-VENTURE, 12 Porte d'Aix.
Bureau à Sisteron : JEAN GALVEZ, transports.

Ligne n° 3 — GAP-GRENOBLE - ROUTE NAPOLÉON

Horaire d'Eté

aller				*retour*		
6,15	9,45	16,00	Gap	11,30	15,00	19,30
6,45	10,15	16,30	St-Bonnet	11,00	14,15	19,00
7,30	11,15	17,15	corps	10,15	13,30	18,15
8,30		18,15	La Mure	9,15		17,15
9,45		19,30	Grenoble	8,00		16,00

Horaire d'Hiver

aller				*retour*		
6,15	9,45	15,15	Gap	11,30	15,00	19,15
6,45	10,15	15,45	St-Bonnet	11,00	14,15	18,45
7,30	11,15	16,30	corps	10,15	13,30	18,00
8,30		17,30	La Mure	9,15		17,00
9,45		18,45	Grenoble	8,00		15,30

Ligne n° 4 — GAP - NICE — Route Napoléon

Gap	6 h. 00	Nice	13 h. 00
Digne	8 h. 00	Cannes	14 h. 00
Cannes	11 h. 30	Digne	18 h. 00
Nice	12 h. 30	Gap	20 h. 00

Ligne n° 5 — GAP - AVIGNON

Départs à Avignon : Porte Saint-Michel.

Gap	8 h. 00	Avignon	14 h. 00
Sisteron	9 h. 00	Apt	15 h. 30
Banon	10 h. 20	Banon	16 h. 30
Apt	11 h. 05	Sisteron	18 h. 00
Avignon	12 h. 30	Gap	19 h. 00

MESSAGERIES A TOUS LES SERVICES
Devis pour excursions sur demande

Maladies de la Femme

Exiger ce portrait

LA MÉTRITE

Toute femme dont les règles sont irrégulières et douloureuses, accompagnées de Coliques, Maux de reins, Douleurs dans le bas-ventre ; celle qui est sujette aux Pertes blanches, aux Hémorragies, aux Maux d'estomac, Vomissements, Renvois, Aigreurs, Manque d'appétit, Idées noires, doit craindre la Métrite.

Pour guérir la Métrite et les maladies qui l'accompagnent, la Femme fera usage de la

JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY

Le remède est infaillible à condition d'être employé tout le temps nécessaire.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY guérit la Métrite, parce qu'elle est composée de plantes spéciales ayant la propriété de faire circuler le sang, de décongestionner les organes malades en même temps qu'elle les cicatrise.

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY est le régulateur des règles par excellence, et toutes les femmes doivent en faire usage à intervalles réguliers pour prévenir et guérir : Tumeurs, Fibromes, mauvaises Suites de couches, Hémorragies, Pertes blanches, Varices, Hémorroïdes, Phlébites, Faiblesse, Neurasthénie ; contre les accidents du Retour d'Age, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'HYGIÈNITINE DES DAMES.

La Boite 6 fr. 75

La JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : Le flacon { Liquide / Pilules } 10 fr. 60

Bien exiger la véritable JOUVENCE de l'ABBÉ SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

Aucun autre produit ne peut la remplacer

en vente à la Librairie LIEUTIER.

Sisteron - Journal

est en vente

à MARSEILLE, chez M. LAFAY, kiosque 12, à la Canebière ;

à AIX, chez M. MILHAVET, Journaux-Tabacs — Cours Mirabeau

et au Bureau du Journal, à SISTERON

A TRACTION AVANT

VOITURE DE CONCEPTION ENTIÈREMENT NOUVELLE, DE DEUX ANNÉES EN AVANCE SUR TOUTES LES VOITURES EXISTANTES

MOTEUR FLOTTANT A CULBUTEURS — ROUES INDÉPENDANTES — RESSORTS PAR BARRES DE TORSION — FREINS HYDRAULIQUES — CARROSSERIE TOUT ACIER MONOCOQUE INTÉGRALEMENT AÉRODYNAMIQUE

EXPOSITION ET ESSAIS

Se faire inscrire au
Garage AILHAUD & Cie
pour l'arrondissement de Sisteron

Concessionnaire exclusif :
Garage CHARMASSON S. A.
Avenue de Grenoble — GAP

L'Imprimeur-Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signa ture ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON